

15 déc 2023 -18:35

Appartient à Conseil des ministres du 15 décembre 2023

Compensation à la SNCB pour la hausse des coûts de l'énergie

Sur proposition du ministre de la Mobilité Georges Gilkinet, le Conseil des ministres a marqué son accord sur une compensation spécifique destinée à dédommager la SNCB pour la forte hausse des prix de l'énergie.

La compensation de 77,8 millions d'euros sera octroyée à la SNCB à charge de la provision interdépartementale « énergie ». L'objectif étant d'aider la SNCB à compenser l'impact négatif sur le compte de ses missions de service public de 2023 à la suite de la hausse des prix de l'énergie.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Georges Gilkinet, Vice-Premier ministre et ministre de la Mobilité
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 220 20 11
<https://gilkinet.belgium.be>
info@gilkinet.fed.be

Pascal Devos
Porte-parole (FR)
+32 478 34 23 77
pascal.devos@gilkinet.fed.be

Litte Frooninckx
Porte-parole (NL)
+32 499 59 17 74
litte.frooninckx@gilkinet.fed.be